



## **Compte-rendu** **Assemblée Générale Ordinaire du 15/12/2014**

Mot d'accueil de Dominique Bonnet, Maire de Poligny qui souhaite la bienvenue à l'assemblée.

Désignation d'un secrétaire de séance : Vincent Bruyère et d'un président de séance : Jean Louis Dufour

Après avoir remercié Monsieur le Maire et le Conseil Municipal de Poligny pour leur accueil, le Président ouvre la séance.

Adhérents présents à jour de leur cotisation 2014 = 40 + 8 pouvoirs → 48 votants  
au 15/12/2014 : 79 adhérents

**Collectivités présentes** : C R de F-C : Brigitte Monnet Conseillère Régionale ; CG 39 : Pierrick Greffier Chef de mission Habitat Energie, Marie-Odile Mainguet, Jean-François Gaillard Conseillers Généraux ; SIDEC : Alain Mathieu Directeur ; Com Com Grimont-Poligny : Jean François Gaillard Président ; Coop fromagère Plasne-Barretaine: Guy Mottet Vice Président ; Ville de Poligny : Dominique Bonnet Maire ; EMNE Quingey : Jean François Dugourd Vice Président ; ACTE (Assoc Chalonnaise pour la Transition Energétique) Philippe Beaugrand

**Excusés** :

Marie-Guite Dufay, Présidente du Conseil Régional de Franche-Comté, Sophie Fonquernie et Pierre Grosset, Conseillers Régionaux  
Christophe Perny, Président du Conseil Général  
Jean Jacques Court, François Poncet, Jean Louis Nappey (Biocoop), André Midol, Daniel Berthaud, Louis Hugon, Jean Luc Régnier (H2ION), Claire Leire, Louis Massias (ERCISOL), Hubert Martin, Walter Billig, Yves Rochet, Stéphane Perrard, Aline Billotte (Messia-sur-Sorne), Charles Bulle (AJENA).

En préambule à la réunion statutaire, un temps est consacré à la question :

**Pourquoi les citoyens sont des acteurs clés de la Transition Energétique ?**

**Gérard Magnin**, membre du CESE F-C, fondateur et ancien délégué Général d'Energy Cities, membre du Conseil d'Administration d'EDF, anime ce début de soirée en apportant un témoignage très percutant de son expérience internationale. Intervention très dense articulée autour des principaux thèmes suivants :

Définition de la transition énergétique, concept regroupant plusieurs transitions : transition des énergies fossiles/fissiles vers les renouvelables, transition d'un modèle carboné très producteur de gaz à effet de serre vers un modèle décarboné, de la recherche des mégawatts vers la recherche des négawatts (c'est-à-dire la recherche d'efficacité énergétique), d'un réseau électrique centralisé autour de grandes installations de production à un réseau décentralisé avec une multitude de petites et moyennes installations, d'une population de consommateurs à une population de citoyens (ou consommacteurs).

Présentation d'axes prioritaires inclus en partie dans la loi TE (transition énergétique) : renforcement des capacités d'actions locales ; connaissance des flux et ressources sur les territoires ; refonte du système financier pour faciliter l'émergence de projets ou réduire les finances publiques orientées vers un *scenario de statu quo* ; invention d'une nouvelle gouvernance locale ; aménagement du territoire pour en réduire les consommations.

Rappel des engagements, existants ou inclus dans la loi TE, de la France :

- objectifs 2050 : réduction des GES (gaz à effet de serre) de 75 % par rapport au niveau de 1990, réduction de 50 % des consommations énergétiques par rapport à 2012
- objectifs 2030 : réduction des GES de 40 % par rapport à 1990, réduction de 30 % de la consommation d'énergie fossiles par rapport à 2012, hausse de la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique à 32 %.

Présentation du modèle énergétique décentralisé du Danemark fait de 30 % d'éolien et 60% de co-génération, financement local à hauteur de 20%, obligation de production d'électricité par les villes. Possibilité de stockage local de l'énergie.

Présentation de l'intérêt de produire localement de l'énergie. Intérêt mis en évidence par la comparaison des cheminements d'une somme de 1000 € utilisée par un ménage pour payer une dépense d'énergie, selon que cette énergie est :

produite par une entreprise locale, les 1000€ alimentent l'économie locale et fructifient jusqu'à 1450 €

ou bien importée en totalité, les 1000€ ne laisseront que 450 € à l'économie locale.

La dépense annuelle consacrée à l'énergie par les ménages Franc-Comtois étant de l'ordre de 1 milliard d'euros, la production locale d'énergie représente un levier de développement économique à ne pas négliger.

**Gérard Magnin** conclut son intervention en citant **Edgard Morin** :

*« Nous en sommes au stade de commencements, modestes, invisibles, marginaux, dispersés. Car il existe déjà, sur tous les continents, un bouillonnement créatif, une multitude d'initiatives locales, dans le sens de la régénération économique, ou sociale, ou politique, ou cognitive, ou éducationnelle, ou éthique, ou de la réforme de vie.*

*Ces initiatives ne se connaissent pas les unes les autres, nulle administration ne les dénombre, nul parti n'en prend connaissance. Mais elles sont le vivier du futur. (le Monde, 09/01/2010) »*

Les propos de Gérard Magnin justifient et renforcent la philosophie de Vents du Grimont.

## **Réunion statutaire :**

Le **Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire du 09/12/2012** est adopté à l'unanimité.

**Rapport Moral**, présenté par Jean-Louis Dufour (rapport retranscrit en fin de document)

Le bilan de Vents du Grimont, après 3 ans d'existence, dépasse-t-il le simple brassage de loin. En survolant le problème, on pourrait peut-être répondre par l'affirmative, puisque ce sont les

mêmes constats qui sont répétés inlassablement : la nécessité de créer une SEM EnR (Energies Renouvelables), d'organiser la collecte de fonds citoyens pour développer des projets EnR qui soient ancrés au territoire.

L'objectif direct de Chamole attend pourtant toujours les autorisations administratives. Ce n'est pas faute d'implications de bénévoles qui s'engagent sans compter et qu'il faut remercier.

Une augmentation de leur nombre serait bien sûr profitable. Financier, juristes, comptables ou gens de bonne volonté sont les bienvenus.

Il ne s'agit pas de temps et d'énergies perdus dans une utopie de doux rêveurs. De nombreuses étapes ont été franchies ces derniers mois même si le SEM est toujours à l'état de projet. Les déclarations d'intention émanant du CG39 et du CRFC en sont les témoins. L'ADEME est également prête à soutenir notre projet en tant que pionner dans le domaine des énergies citoyennes.

Le dispositif expérimental EMERGENCE, porté par Franche-Comté Active et le CRFC, dont bénéficie la Communauté de Communes nous permettra d'obtenir un accompagnement correspondant à nos besoins dès janvier.

L'apport du SIDEC a par ailleurs été une participation précieuse qui a permis au projet de SEM d'en arriver là où il est aujourd'hui.

Tous les vœux de prompts rétablissements de l'association vont à Alain Cuenot.

Rapport adopté à l'unanimité

**Rapport d'activités**, présenté par Jean Pierre Bresson

Retour sur les activités très soutenues tout au long de l'année et les nombreuses interventions auprès des collectivités et de leurs élus (plus de cinquante réunions au total).

Rapport adopté à l'unanimité

**Etat d'avancement du projet de parc éolien de Chamole**, présenté par Jean-Louis Dufour

En décembre 2013, les dossiers étaient déposés, sans plus. Le dossier ICPE a été déclaré recevable fin décembre 2013, pour le PC il a fallu attendre février pour qu'il soit complet, délai d'instruction du PC : 12 mois.

Le 17 février le Préfet de région donnait son accord pour lancer la procédure d'enquête publique qui s'est déroulé du 28 mai au 28 juin. Elle s'est soldée par un avis favorable du commissaire enquêteur : sur 48 observations, 41 apportaient leur soutien, 7 étaient en opposition au projet.

3 mois après la publication du rapport du commissaire enquêteur, le Préfet devait prendre un arrêté accordant ou refusant la réalisation du parc éolien. Il a, sur la demande de la DREAL, pris un arrêté de sursis à statuer de 6 mois -> 30 mars. Le préfet nous a accordé 2 Rendez-vous, en novembre et décembre et nous convie à nouveau le 14 janvier. Nous approchons du dénouement.

**Avancement dans la création d'une SEM EnR (Société d'Economie mixte Energies**

**Renouvelables)**, Christophe Nouzé rappelle le montage financier élaboré à partir du projet éolien de Chamole, explique le rôle d'une SEM EnR sur un territoire : favoriser le développement des projets EnR de toute nature, sensibiliser les citoyens aux économies d'énergie. Le projet de Chamole n'est que l'initiateur, d'autres projets suivront. Les statuts de la SEM seront rédigés de façon à assurer l'indépendance financière et de gouvernance de chaque projet porté par la SEM. Les juristes consultés par le SIDEC ont confirmé la possibilité d'une telle gestion de la SEM.

Alain Mathieu, Directeur du SIDEC, souligne l'engagement fort du SIDEC dans la création de la SEM EnR, comme le font un certain nombre de syndicats d'électricité et d'énergie.

Jean François Gaillard, Conseiller Général de Poligny indique que la commission *Affaires Générales, Finances et Dvt Durable* du CG39 a voté le 3 décembre une participation à la création de la SEM EnR à hauteur de 10 000€.

Brigitte Monnet, conseillère régionale, confirme l'engagement de la Région dans la création de la SEM EnR en précisant que cette participation s'inscrit dans un projet inter régional Brgne F-C de création d'une grande SEM dédiée aux EnR.

Début 2015, les participants à la SEM auront à discuter et arrêter les statuts de façon à ce que la SEM devienne rapidement l'interlocuteur dans les négociations à conduire avec Intervent, le développeur du parc éolien de Chamole.

**Participation de Vents du Grimont à la SEM EnR** à hauteur de 1 000€, adoptée à l'unanimité

**Organisation de la collecte d'épargne citoyenne**, présentée par Christophe Nouzé  
Présentation d'Energie Partagée et les clubs d'investisseurs : CIERC (clubs d'investisseurs en énergie renouvelable citoyenne) et CIGALES (clubs d'investisseurs pour une gestion alternative locale de l'épargne solidaire) et invitation à décliner intention de participer aux prochaines réunions sur la création des clubs d'investisseurs. Informations prochainement disponibles sur le site internet de Vents du Grimont.

**Rapport financier, tarif cotisations 2015** présenté par Marie-Paule Chambru (trésorière)

Le montant total des dépenses réalisées par l'association s'est élevé au cours de l'exercice comptable 2014 à la somme de 518,34 €

Le montant total des recettes réalisées au cours de la période allant du 02/12/2013 à 01/12/2014 s'est élevé à la somme de 1 030 € pour un résultat de 511,66 €

L'acquisition prévue de matériel informatique n'a pas été réalisée.

Rapport adopté à l'unanimité

**Tarif des cotisations 2014** : l'assemblée adopte à l'unanimité le maintien des tarifs

Personnes physiques = 15€ ; personnes morales : 40€.

**Élection des membres du conseil d'administration** :

Renouvellement du 1/3 des membres : Daniel Berthaud, Dominique Bonnet, Vincent Bruyère, Marie Paule Chambru, Pascal Fougère.

L'assemblée décide, à l'unanimité, de porter à 16 le nombre des membres du CA.

Sont élus à l'unanimité :

**Josselin Barbaud**, Daniel Berthaud, Dominique Bonnet, **Jean Jacques Bret**, Vincent Bruyère, Marie Paule Chambru.

Election du bureau au prochain CA.

Prochaine sollicitation des adhérents pour créer les premiers clubs d'investisseurs et pour le début de la collecte par Energie Partagée.

**Intervention** de Jean-François Gaillard, Conseiller Général de Poligny,

- qui rappelle le rôle important que peut jouer la SEM pour le secteur, d'autres projets ENR pourraient en effet bénéficier de la structure, par exemple la commune de Picareau avec un projet d'installation de panneaux solaires photovoltaïques ou encore des agriculteurs du premier plateau avec une volonté d'installer une unité de méthanisation.

- qui mets en évidence de l'intérêt de l'entrée en tant qu'actionnaire ou juste prestataire du SIDEC et de la SOCAD.
- qui salue le travail fourni par Jean-Louis Dufour et les membres actifs de VdG.
- Et qui affirme sa certitude que des avancées auront lieu en 2015.

Après avoir remercié les participants ainsi que la presse locale, le Président lève la séance et invite à poursuivre les échanges autour du verre de l'amitié

## **Retranscription Complète du rapport moral de Jean-Louis Dufour**

Après 3 ans d'existence, quel bilan pour VdG ?

Beaucoup de temps à brasser du vent peuvent penser certains, ont-ils tort ?

A y regarder de loin, on pourrait penser qu'ils ont raison. Depuis 3 ans nous répétons inlassablement les mêmes choses : nécessité de créer une SEM EnR, d'organiser la collecte de fonds citoyens pour développer des projets EnR qui soient ancrés au territoire. Avec en ligne de mire le projet de parc éolien de Chamole dont les autorisations administratives sont toujours attendues, mais que fait-on ?

Beaucoup de temps a été consacré à la cause de VdG, c'est une certitude. Pas seulement par les bénévoles qui ont assuré l'animation mais aussi par un certain nombre d'élus, d'agents des services d'un bon nombre de collectivités qui suivent avec intérêt les actions de VdG.

Je voudrais avant toute chose remercier les bénévoles qui se sont engagés sans compter. Merci d'honorer sans relâche la confiance des adhérents de VdG. Les membres du noyau dur ne sont pas nombreux et sauront se reconnaître. MERCI à eux.

Je devrais dire pas assez nombreux. J'en profite pour lancer un appel à l'aide. Plus nombreux seront les piliers de l'édifice, plus sa stabilité en sera assurée. Nous avons besoin de financiers, de juristes, de comptables mais aussi de ces petites mains qui rendent le quotidien moins dur.

Avec de la volonté et un peu de temps, votre aide sera précieuse, ne sous estimez pas vos compétences.

J'aurais deux mots pour Alain Cuenot qui ne renouvellera pas ce soir le bel exercice de présentation des activités qu'il nous avait réservé en 2013. Alain, prends soin de toi et reviens vite.

Tout ce temps et cette énergie dépensés, est-ce bien raisonnable ? Ne s'agit-il pas d'une utopie de doux rêveurs ?

A en juger par les étapes franchies durant ces derniers mois, je peux vous rassurer. Nous sommes sur la bonne voie, celle que nous indiquent les statuts, la raison d'être de VdG. La voie que nous ont ouvert les précurseurs de la trempe de Gérard Magnin.

Les propos de Gérard sont éloquentes, y adhérer constitue à mes yeux, pour VdG, une solide orientation pour les mois et les années à venir.

Certes la création de la Sem EnR n'est pas actée à ce jour, Christophe Nouzé en fera le point. Il a fallu prendre le temps d'expliquer, de ré expliquer afin que les différents partenaires arrivent au même niveau de connaissance, au même niveau de conviction. Nous y sommes, et c'est là une grande satisfaction. Dans la préparation de la création de la SEM, Le SIDEC a apporté ses compétences, par la mise à disposition de moyens techniques et juridiques performants, sans cette participation précieuse le projet de création de SEM n'en serait pas là où il en est aujourd'hui.

Un mouvement est initié, les déclarations d'intention émanant du CG39 et du CR de F-C en sont les témoins. La transition énergétique n'est plus une expression qui brûle les lèvres.

Pour ceux qui pratiquent la randonnée, quand notre corps s'élève en gravissant une montagne, nous prenons de la hauteur, nous voyons autrement le monde d'où nous venons et dans le même temps le haut de la montagne n'est plus le même que vu du bas. C'est ainsi que Pierre Rhabbi aime présenter la notion d'élévation des consciences. Au lieu de parler d'une prise de conscience, qui pour lui est quelque chose de brutal et qu'il associe à une prise de courant.

Ce que nous avons vécu avec VdG ces derniers mois constitue bien une élévation des consciences.

J'en prendrai pour preuve notre intervention (avec Ch N) samedi à Dammartin, commune voisine de Champagny sur laquelle un projet éolien est en cours d'étude et où l'incompréhension, si elle n'est pas corrigée, est de nature à anéantir le projet. J'ai eu l'impression de revenir 6 -7 ans en arrière, au tout début de nos réflexions sur le projet éolien de Chamole.

L'expérience n'est pas toujours facile à partager, la vivre apporte plus, mais en arrivant à mettre en œuvre des outils qui pourront servir à d'autres, nous faciliterons l'émergence de projets EnR, nous faciliterons l'élévation des consciences.

Bien sûr que nous aurions aimé arriver devant vous ce soir pour vous annoncer que l'organisation de notre usine à gaz était terminée, pour vous annoncer le coup d'envoi de la collecte de fonds citoyens. Désolé, ce n'est pas encore pour ce soir, mais nous nous en approchons. Le retard pris dans l'instruction des demandes d'autorisations administratives est parfois un frein, mais cela ne va pas durer, j'y reviendrai. Ces délais à rallonges nous auront permis de travailler plus sur la préparation du financement local pour lequel tout n'est pas encore organisé.

Avec la communauté de communes, nous bénéficions, avec 4 autres territoires Franc-Comtois, du dispositif expérimental EMERGENCE porté par F-C Active et le CR de F-C.

Dès janvier nos efforts porteront sur la définition concrète de nos besoins afin de demander un accompagnement adéquat.

L'ADEME est prête à soutenir le projet porté par VdG. En effet, il s'agit d'un premier projet de cette nature en Franche-Comté et il a une dimension d'essaimage. Cette possibilité d'appui externe est une vraie chance pour la mise en œuvre du projet porté par VdG sur le territoire de la CCCGP.

C'est avec les partenaires qui oeuvrent déjà dans le domaine des EnR et des économies d'énergie que nous définiront une feuille de route. Dans le Jura, en Franche-Comté, un travail de fonds est réalisé depuis plus de 30 ans dans ce domaine, je citerai AJENA, soutenu et accompagné par l'ADEME, le CR et le CG. Il s'agira de voir ce qui peut être réalisé ensemble, pour faire encore mieux. Nous n'allons pas réinventer l'eau chaude. Il s'agit d'adapter les moyens aux enjeux, aux objectifs et aux évolutions à venir.

Merci de votre attention